CENTRE
Axe 4 : Management et tutorat

Module n°8 : Module 8 : Les règles de la gestion du temps de travail dans la fonction publique hospitalière (FPH) permettent

Contexte

pas de contexte

Objectifs

- Hiérarchiser les tâches
- Connaître les éléments règlementaires et règles internes à l'établissement liés au cycle de travail
- Construire un planning dans le cadre d'un cycle de travail

Renseignements complémentaires

Prérequis : Avoir suivi le module de positionnement au préalable **Financement** : Crédits mutualisés ANFH dans la limite de fonds disponibles

Programme

JOUR 1 :

- Rappel des règles de décompte et de gestion du temps
- La complexité de la gestion des plannings
- Les liens entre gestion des plannings et efficience organisationnelle

JOUR 2 :

- Méthodologie de construction des cycles et des plannings
- Analyse de la charge de travail de son équipe
- Organisation des plannings en fonction des tâches et des compétences des collaborateurs

JOUR 3 : Application d'une méthodologie de construction des cycles et roulements abordant les différents cas de figure

Public
Personnel d'encadrement tous services ou faisant fonction

Exercice
2025

Code de formation
H195

Nature
AFR

Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences